



RECOMMANDATION DU COMITÉ D'ÉTHIQUE 2024

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, LES IMPACTS

CONTEXTE

Le sujet de l'intelligence artificielle (IA) a émergé lors d'une discussion informelle entre la présidence du comité d'éthique et une personne lors de l'Assemblée générale de juin 2023. Ce sujet, vaste et évolutif, soulève plusieurs questions pour les travailleur-es autonomes :

Quels impacts présents et futurs de l'IA sur les travailleur-es autonomes?
Quelles tensions possibles entre les différents métiers des travailleur-es autonomes dans le cas d'utilisation d'IA?
Faut-il une politique collective pour encadrer l'utilisation des IA par les travailleur-es autonomes?
Et qu'en est-il de l'utilisation de l'IA en interne?

Pour aborder ces questions, le comité d'éthique a choisi de circonscrire le sujet à l'impact de l'IA sur les travailleur-es autonomes uniquement. Plusieurs actions ont été décidées :

- lancer un appel à témoignages auprès des membres sur l'impact de l'IA dans leur travail et leur quotidien
- échanger avec un membre de Smart, artiste et philosophe éthicien
- coorganiser [un débat avec le pôle vie coopérative/éducation permanente](#)
- s'appuyer sur [deux analyses publiées par le service éducation permanente Smart/A PMC](#).

CADRE GÉNÉRAL POUR PENSER LE SUJET

L'IA étant un sujet vaste, le comité d'éthique a jugé nécessaire de préciser le cadre de réflexion. Les chercheurs, journalistes, et acteur-ices économiques et de la société civile ont déjà abordé ce sujet, apportant un regard critique sur les IA et se questionnant sur le réel changement de paradigme, annonçant et/ou invitant à utiliser les IA avec prudence. Il est important de noter que l'IA s'inscrit dans un large spectre et qu'il est plus approprié de parler des IA plutôt que de l'IA au singulier.

Les IA fonctionnent de manière itérative, algorithmique et statistique, imitant l'intelligence humaine. Leurs principales fonctions incluent la reconnaissance et l'analyse d'informations (comme la traduction), la prédiction (achats, applications médicales), la génération de contenu (texte, image, son) comme ChatGPT ou Midjourney, et la fourniture de données via des objets connectés (capteurs, phéromones numériques).

¹ Notamment chez Fairphone: <https://www.fairphone.com/fr/2025/01/23/here-are-fairphones-plans-for-ai/> chez Infomaniak: <https://news.infomaniak.com/meilleures-ia-opensource/> et parmi les positionnements plus critiques: <https://louisderrac.com/infomaniak-fairphone-meme-les-alternatives-numeriques-cedent-a-la-hype-de-lia/>



Concernant la qualité des résultats, si les IA sont capables de prouesses et d'avancées médicales majeures par exemple, la variabilité des usages entre une équipe médicale et toute personne sachant utiliser 2-3 IA (comme peut être des membres de Smart) peut rendre l'évaluation ardue. Toutefois, on observe parmi les réponses formulées par les IA, des erreurs (hallucinations) ainsi qu'une tendance au conformisme ou au prêt-à-penser, voire une standardisation et une reproduction de la pensée dominante.

Si l'évolution technologique des IA est rapide, l'appropriation individuelle et collective est encore en cours. Le partage de connaissances et de pratiques est certes facilité avec les IA, mais leur modèle semble atteindre ses limites de compétences par certains aspects, ce que les développeurs d'outils d'IA cherchent à contourner.

Un point de tension majeur est la domination des IA par les géants américains du numérique, GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft). Ces entreprises sont les seules à avoir les infrastructures et le financement nécessaires pour développer les IA, et ce sans régulation ni transparence. Des alternatives européennes, chinoises ou locales se développent et pourraient faire espérer un usage plus éthique.

Les IA se sont développées en s'appropriant des données, le travail d'autrui, notamment les œuvres artistiques, et en s'appuyant sur des données majoritairement produites en Occident dans un rapport de domination (racisme, sexisme etc.). Le cadre législatif se dessine actuellement dans l'UE concernant les droits d'auteur et la protection des données avec les IA. Si à ce jour, ces derniers sont assez bien protégés dans l'UE, il y a peu de régulation aux États-Unis.

Un autre point majeur est que la technologie des IA est très énergivore avec un coût environnemental énorme.

IMPACTS SUR LE TRAVAIL

Le comité d'éthique a identifié plusieurs paradoxes majeurs autour du travail:

À propos des métiers: avec l'introduction des IA, il est à craindre une disparition de compétences ou de métiers avec une perte de revenus, une baisse de la tarification et une précarisation notamment des travailleur·ses autonomes mais aussi une dévalorisation du travail artistique ou encore la création d'un nouveau prolétariat (pour le nettoyage des données et correction des résultats). Inversement, on peut s'attendre à la création de nouveaux métiers voire d'un secteur intéressant et utile à la société.

À propos des conditions de travail: l'utilisation des IA pourrait alléger les tâches répétitives ou sans grande valeur ajoutée créative ou intellectuelle, et permettre ainsi un gain de temps; tout autant qu'une aliénation à ces nouveaux outils, une perte d'autonomie, et mettre les travailleur·ses en situation d'apprentissage constant face à l'évolution permanente des IA, voire d'accentuer la fracture numérique entre travailleur·ses.

À savoir qu'à ce jour, les gains de productivité sont encore à l'étude. Le (faible) chiffre de 5% de gain de productivité a été avancé lors du débat.

DILEMMES ÉTHIQUES POUR SMART

Smart, en tant qu'entreprise partagée, entend proposer une alternative entrepreneuriale au modèle capitaliste dominant. Historiquement, Smart défend les artistes (droits, protection). Ouverte désormais à d'autres métiers, Smart défend à la fois l'autonomie des travailleur·ses et leur protection sociale.

La diversité des métiers présents chez Smart peut faire ressortir des intérêts divergents quant à l'usage des IA comme Midjourney (IA génératrice d'images).

Dilemme éthique: **Sécurité vs. Autonomie**

Le dilemme réside dans l'équilibre à trouver entre donner un cadre collectif potentiellement contraignant mais protecteur de l'intérêt collectif et sociétal ET préserver la liberté de tous·tes les travailleur·ses autonomes quant aux conditions d'exercice de leur métier et travail.

Face à l'introduction des IA dans le travail, un cadre collectif est-il possible et souhaitable?

Smart peut-elle limiter l'accès aux IA aux travailleur·ses autonomes pour garder son autonomie et celle des travailleur·ses autonomes face aux GAFAM? Pour soutenir les métiers artistiques et créatifs de Smart?

Sans conséquence négative pour les travailleur·ses autonomes qui utilisent ou utiliseront des IA?

Quelle amélioration des conditions de travail attendre? Quelle détérioration craindre?

Quel accompagnement penser pour les travailleur·ses autonomes face à une baisse des prestations en raison des **IA**?

Dilemme éthique 2: **Solidarité vs. Honnêteté**

Le dilemme réside dans l'équilibre à trouver entre faire preuve de solidarité envers les artistes et travailleur·ses autonomes impactés négativement en évitant de participer au pillage des œuvres et à la dévalorisation de métier/savoir-faire ET utiliser les IA pour son travail sans être stigmatisé·e.

Quelle utilisation réelle des **IA** dans le travail des travailleur·ses autonomes? Dans quelle mesure faut-il déclarer travailler avec des IA? Quelles conséquences possibles pour Smart si un·e travailleur·se autonome utilise l'IA?

Quelle utilisation des IA la plus éthique possible?

Quel accueil est fait aux travailleur·ses autonomes utilisant les IA? Une formation aux IA est-elle souhaitable?

Quelle sensibilisation aux impacts des IA?

RECOMMANDATIONS

Le comité d'éthique propose plusieurs axes éthiques pour aborder ces dilemmes:

Reconnaître: le comité d'éthique invite Smart à reconnaître:

- l'existence de dilemmes entre les travailleur·ses autonomes (dilemme 2), et entre travailleur·ses et Smart (dilemme 1) face à l'introduction des IA;
- le manque de visibilité sur la réalité de l'impact des IA sur les travailleur·ses autonomes chez Smart;
- le risque de litiges suite notamment aux nouvelles législations européennes (qui pourraient avoir un impact pour l'ensemble des membres).

Discuter: Le comité d'éthique invite les membres de Smart et Smart à poursuivre la mobilisation existante en son sein (le service d'éducation permanente, Mathieu Bietlot qui a rédigé deux analyses sur ce sujet, le comité d'éthique etc.) et ainsi à continuer à discuter, à débattre et évoluer sur le sujet en même temps que les usages se développent. Ces discussions pourront s'appuyer sur cette recommandation ainsi que sur le débat organisé par l'APMC et les articles d'éducation permanente.

Négocier: si c'est bien aux travailleur·ses autonomes de décider de leur outil de travail, Smart pourrait se doter d'un cadre collectif démocratiquement décidé sur l'utilisation des IA. Cette négociation pourra partir de cette

recommandation. Le comité d'éthique souligne que l'absence de cadre préalable tel qu'une politique numérique chez Smart peut représenter une difficulté supplémentaire à l'élaboration d'un accord collectif.

Développer: le comité d'éthique invite Smart à:

- **documenter l'impact réel des IA sur les travailleur·ses autonomes artistes et non-artistes (enquête, témoignage etc.)**
- **se préparer juridiquement en vue d'éventuels procès et d'évolutions juridiques.** La législation européenne se précise et devra ensuite être implémentée en droit belge.

- Faire une veille sur les outils de résistance et les faire connaître au sein de sa communauté (Nightshade, Glaze, etc., activisme politique, outils opensource)
- Accompagner les travailleur·ses autonomes (aide à la tarification juste, aide et accompagnement à appréhender les IA, notamment par des formations et soutien des membres impactés)
- Mener des actions de plaidoyer (ou s'associer à des actions de plaidoyer) dans le cadre de la régulation législative des IA en cours et aux conséquences incertaines sur la protection des artistes

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

La démarche du comité d'éthique adoptée dans ce cas a été de **reformuler un problème en dilemme éthique**. Un dilemme éthique est un conflit opposant deux valeurs d'importance égale, entre lesquelles il est impossible de trancher... immédiatement.

Puis de **suggérer des positions et actions potentielles au regard des 4 axes éthiques** (dans l'ordre de son choix): éthique de la discussion / discuter, éthique du compromis / négocier, éthique des capacités / développer, éthique de la reconnaissance / reconnaître

DISCUTER

Discuter, dans une démarche éthique s'inscrit dans un idéal d'intercompréhension et dans la constitution d'un espace public. L'éthique de la discussion propose de se mettre d'accord sur la manière d'aborder une question malgré les difficultés. Trois règles communes de discussion: vérité propositionnelle (les arguments avancés correspondent à des situations vérifiables), sincérité subjective (les personnes croient en ce qu'elles disent), justesse normative (les évaluations émises sur la réalité sont comprises et reconnues par l'ensemble des parties prenantes) - Discuter VS Mutisme

NÉGOCIER

Négocier, dans une démarche éthique est pragmatique. Il s'agit de se mettre d'accord et de justifier une décision c'est-à-dire d'exprimer les valeurs qui sous-tendent la décision. L'éthique du compromis c'est faire coexister plusieurs justifications dans une même organisation. Trois conditions à la pratique d'une justice sociale: pluralité (coexistence d'opinions, de valeurs), compromis (formaliser un accord public même temporaire et fragile) et civisme (défendre une vision du bien commun) - Négocier VS Tyrannie

DÉVELOPPER

Développer, dans une démarche éthique est pragmatique et égalitaire. Avoir des droits fondamentaux ne suffit pas toujours, il faut avoir les moyens de les mettre en application, ce que l'organisation sociale empêche le plus souvent. Il s'agit d'égaliser les capacités de toutes et tous à s'accomplir. Trois conditions: liberté, accomplissement (avoir les moyens de traduire les droits en accomplissement), développement (se donner les moyens passe par la montée en compétences, l'organisation collective...) - Développer VS incapacité

RECONNAÎTRE

Reconnaître, dans une démarche éthique est un préalable affectif et symbolique. L'éthique de la reconnaissance prend en compte la dimension relationnelle et en ce sens, participe à un idéal de la justice. Il ne s'agit pas seulement de réfléchir de manière rationnelle, il s'agit aussi de reconnaître une situation. Ne pas nier. Par amour, droit ou solidarité, les trois niveaux de reconnaissance. Les cadres de reconnaissance sont dépendants des rapports de pouvoir, c'est même une condition de la reconnaissabilité - Reconnaître VS Mépris